

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

***PROCES VERBAL***

de la séance du

**JEUDI 30 MARS 2017**

à 18 h 30

**au Centre des Congrès d'Épinal**

*(7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL)*

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Jeudi 30 mars 2017 à 18 h 30**  
**Centre des Congrès d'Épinal - 7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL**

Affichage - article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil dix-sept le trente mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis au Centre des Congrès d'Épinal, 7, avenue de Saint-Dié, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du vingt-quatre mars deux mil dix-sept, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Conseillers Communautaires :

Mesdames et Messieurs : R. Alémani, P. Eymard, Y. Villemin, D. Momon, J.L. Martinet, H. Vouaux, M. Fournier, F. Dulot, J.C. Moretton, V. Marcot, P. Soltys, S. Viry, P. Raffel, G. Colin, F. Drevet, D. Andrès, B. Aubry, J. Aubry, J.P. Bazin, A. Ben Omrane, M.O. Beurné, M. Bisson, A. Blossé, Y. Bombarde, C. Bonnaventure, J. Brunet, P. Casadevall, J.L. Chaudy, F. Chevalley, F. Claudon, S. Cossin, J.C. Cravoisy, N. Daguey, P. Deau, E. Del Génini, A. Denninger-Arnoux, G. Dubois, T. Euriat, M. Ferry, D. Fimbry, M.C. Finot, F. Fleury, G. François, T. Gaillot, A. Gambrelle, F. Garcia, E. Garion, J.M. Georges, P. Georges, B. Gille, A. Gornet, M. Grandjean, J. Grasser, R. Habrant, S. Hach, P. Hauller, A. Huc, B. Huguenin, N. Huguenin, A. Huke, J.P. Jeannot, B. Jourdain, Y. Leclerc, P. Legrand, C. Leroy, P. Leroy, C. L'Hôte, J.N. Lombard, D. Mathieu, D. Micard, C. Michel, J.M. Michel, D. Midon, J.P. Moinaux, B. Morel, S. Muller, P. Nardin, G. Nexon, P. Noël, D. Perrin, C. Pierrat, A. Pierre, J.P. Poirot, L. Rayeur-Klein, A. Rebrassier, J.M. Remy, P.J. Robinot, R. Roger, G. Schneider, M.C. Serieys, F. Simon, J. Thomas, C. Vauzelle, P. Vilmar, C. Vuillelard.

**EXCUSÉS** : Mesdames et Messieurs M.C. Abel (pouvoir à Monsieur J.P. Moinaux), M. Balland (pouvoir à Monsieur D. MOMON), M.J. Balthazard-Fremiot (pouvoir à Monsieur R. Alémani), O. Baraban, N. Braun (pouvoir à Monsieur J.C. Moretton), R. Canteri (pouvoir à Monsieur S. Viry), R. Clément (pouvoir à Monsieur P. Raffel), R. Colin (pouvoir à Monsieur F. Dulot), E. Courtois (pouvoir à Monsieur P. Nardin), J. Demange (pouvoir à Monsieur H. Vouaux), F. Diot (pouvoir à Madame B. Gille), G. Eymann (pouvoir à Monsieur J.C. Cravoisy), A. Gamet (suppléé par Monsieur P. Legrand), J. Hamann (suppléée par Monsieur F. Garcia), G. Huguenin (suppléé par Monsieur G. François), E. Jacoté (suppléé par Monsieur A. Huke), G. Jeandel-Jeanpierre (pouvoir à Monsieur Y. Villemin), D. Lagarde (pouvoir à Monsieur P. Eymard), P. Larrière (pouvoir à Madame L. Rayeur-Klein), B. Laurent (pouvoir à Monsieur A. Gambrelle), J. Mahieu, J. Marot (suppléé par Monsieur P. Georges), C. Petit (pouvoir à Madame P. Deau), B. Pourchet, A. Rafiki (pouvoir à Monsieur B. Jourdain), C. Souvay (pouvoir à Monsieur P. Hauller), C. Vauzelle (partie au point n°21), R. Voiry (suppléé par Monsieur Y. Leclerc).

**ABSENTS** : Mesdames et Monsieur C. Balland, M. Dumontier, M.C. Thiébaud, N. Trouy.

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Philippe EYMARD

Le Procès-verbal de la séance du 23 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

## 1 - Communication de décisions

SANS OBSERVATION

### 1/1 - Décisions du Président

En vertu de la délibération prise par le Conseil communautaire du 5 janvier 2017, autorisant Monsieur le Président à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ A l'établissement de marchés :

- Avec la Société NEDAP FRANCE SAS pour le renouvellement du contrat de maintenance pour l'entretien des stations et détecteurs RFID de la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Epinal pour un montant annuel de 3.070,28 € HT.
- Avec la Société BSI INFORMATIQUE pour l'installation et le paramétrage d'un serveur physique et l'installation et le paramétrage de deux serveurs virtuels à la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Epinal pour un montant total de 6.142,02 € HT.
- Avec l'Association du CLUB VOSGIEN D'EPINAL pour l'entretien des sentiers pédestres (soit 257,6 km de sentiers) de la Communauté d'Agglomération d'Epinal balisés par le Club Vosgien d'Epinal pour un montant annuel de 4.300 €.
- Avec le COMITE DEPARTEMENTAL DES VOSGES DE RANDONNEE PEDESTRE pour un avenant n°1 à la convention pour l'entretien de deux sentiers pédestres (soit 25,4 km de sentiers) de la Communauté d'Agglomération d'Epinal balisés par le Comité Départemental des Vosges de Randonnée Pédestre pour un montant annuel de 711,20 €.
- Avec le Cabinet VOSGES ARCHITECTURE pour un avenant n°1 au marché de service pour la maîtrise d'œuvre relative à la construction de la Maison de l'Entrepreneuriat pour un montant de 609 € HT.
- Avec l'Entreprise BATI PLUS pour la mise en accessibilité des pédiluves et parties sous verrières latérales à la Piscine Léderlin de Capavenir Vosges pour un montant de 4.260 € HT.
- Avec la Menuiserie CAGNIN pour l'aménagement PMR des vestiaires et du local plongée de la Piscine Olympique Roger Goujon d'Epinal pour un montant de 4.469 € HT.
- Avec la Société FLASHCOPY pour un contrat de numérisation et océrisation de la presse quotidienne régionale pour un montant annuel de 9.775 € HT.

- Avec la Société ELECTRE France SAS pour un contrat d'abonnement à une base d'information et bibliographique pour les professionnels du livre pour un montant annuel de 6.100 € HT.
- Avec la Société BATI 3000 pour la mise en accessibilité des bassins à la Piscine Olympique Roger Goujon d'Epinal avec création d'un pédiluve et aménagement de deux douches et d'un sanitaire pour PMR pour un montant de 15.731 € HT.
- Avec le Prestataire EINDEN pour un contrat de maintenance pour ePhoto pour un montant annuel de 950 € HT.
- Avec le Bureau d'Etudes mandataire TRACER LA VILLE pour un avenant n°1 fixant la date de démarrage de l'étude d'opportunité et de faisabilité en vue de la création d'un écoquartier sur le site des anciennes brasseries de Charmes.
- Avec la Société DIAC LOCATION pour la location d'un véhicule type Renault Grand Kangoo pour Scènes Vosges pour une durée de 48 mois pour un montant mensuel de 312,04 € TTC.

**⇒ A la création et modification de régies :**

- Pour la sortie d'articles de la régie de recettes de la Bibliothèque Multimédia Intercommunale pour des opérations de communication pour un montant de 24,40 €.
- Pour la création des régies suivantes : Scènes-Vosges, Pôle Petite Enfance d'Epinal, Multi-accueil « Les Doudous », Crèches de Deyvillers, « Premiers Pas » de Golbey et « Les P'tits Crocos » de Xertigny, Patinoire Intercommunale d'Epinal, Piscine Olympique Roger Goujon d'Epinal, Iris d'Epinal, Germain Creuse de Golbey et Léderlin de Capavenir Vosges, Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Epinal, Relais BMI de Golbey, Médiathèques de Deyvillers et Capavenir Vosges, Conservatoire Gautier-d'Epinal, Ecole Intercommunale de Musique de Capavenir Vosges, Aires d'Accueil des Gens du Voyage de Razimont et Capavenir Vosges, service Transports du Val de Vôge, service jeunesse « Accueil de loisirs sans hébergement/Séjours vacances » du Val de Vôge, service Cinéma du Val de Vôge, service Médiathèque du Val de Vôge

**⇒ A la conclusion et à la révision du louage de choses :**

- Pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'une salle du Conservatoire Gautier-d'Epinal au profit du Conseil Départemental des Vosges pour l'organisation d'une présentation/formation le 17 mars 2017.

**⇒ A ester en justice :**

- De confier au Cabinet d'Avocats EPITOGES la défense des intérêts de la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre de l'accident du travail de Monsieur MORTET.

**⇒ A l'attribution de subventions :**

- Auprès du Conseil Départemental des Vosges pour deux appels à projets dans le cadre du suivi du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour l'année 2017.

**1/2 - Décisions du Bureau**

En vertu de la délibération prise par le Conseil communautaire du 5 janvier 2017, autorisant le Bureau à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

**⇒ En matière d'affaires financières :**

- Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la contribution 2017 à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Ecole Supérieure d'Art de Lorraine - CEFEDM pour un montant de 758.400 €.

**⇒ En matière de ressources humaines :**

- Le Bureau Communautaire a approuvé la convention relative au versement d'une participation financière du Conseil Départemental des Vosges pour les dépenses de personnel du Conseil Départemental d'Accès aux Droits.

- Le Bureau Communautaire a approuvé l'institution d'une indemnité allouée aux agents exerçant les fonctions de régisseur (titulaire, intérimaire) de recettes, de dépenses ou de recettes et de dépenses.

- Le Bureau Communautaire a approuvé les modifications apportées au tableau des effectifs.

**2 - Démarche d'adhésion des Communes de Savigny et Hergugney**

Le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion des Communes de Hergugney et Savigny au sein de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3 - Motion relative aux lignes ferroviaires Saint-Dié/Strasbourg et Epinal/Saint-Dié**

Le Conseil Communautaire a approuvé la proposition de motion relative aux lignes ferroviaires Saint-Dié des Vosges/Strasbourg et Epinal/Saint-Dié des Vosges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4 - Désignation d'un représentant suppléant auprès Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales**

Le Conseil Communautaire a désigné un représentant suppléant appelé à siéger au sein du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

ÉLUE À L'UNANIMITÉ  
*Madame Christine VAUZELLE*

**5 - Modification des statuts du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales**

Le Conseil Communautaire a approuvé la modification des statuts du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6 - Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine (SCALEN)**

Le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour l'ensemble de son territoire au sein de la SCALEN - Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7 - Sillon Lorrain****7/1 - Modification statutaire**

Le Conseil Communautaire a approuvé la modification des statuts du Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain suite à la création de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au 1er janvier 2017 modifiant la répartition des sièges au sein du Syndicat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7/2 - Convention de mise à disposition de moyens et de services**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec le Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain, la convention relative à la mise à disposition de moyens et de services au profit de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8 - Société d'Economie Mixte Vosges Télévision Images Plus**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle 2017-2020, avec la Société d'Economie Mixte Vosges Télévision Images Plus, fixant les modalités de versement d'une subvention de fonctionnement, d'un montant de 300.000 € pour l'exercice 2017, et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9 - Adhésion à l'Association des Communautés de France**

Le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à l'Association des Communautés de France.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10 - Travaux d'extension de la Patinoire Intercommunale d'Epinal**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec le Cabinet d'Architecture BOUILLON-BOUTHIER, l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de la Patinoire Intercommunale et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 correspondant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**11 - Acquisition de locaux**

Le Conseil Communautaire a approuvé l'acquisition de locaux, situés 11 allée des Chênes à Epinal pour un montant total de 140.000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**12 - Système d'Information Géographique**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention avec la Société Gaz Réseau Distribution France (GRDF) pour la mise à disposition de données numériques géoréférencées relatives à la représentation à Moyenne Echelle des ouvrages de distribution de gaz.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**13 - Compte Administratif 2016**

Le Conseil Communautaire a approuvé les Comptes administratifs 2016 des établissements publics suivants :

**13/1 - Désignation d'un Président de séance**

Le Conseil Communautaire a désigné un Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2016.

ÉLU À L'UNANIMITÉ

*M. Roger ALEMANI*

**13/2 - Communauté d'Agglomération d'Epinal**

13/2-1 - Budget Général

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*MM. Pierre-Jean ROBINOT et Gérard SCHNEIDER*

13/2-2 - Budget annexe Zones Economiques

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*MM. Pierre-Jean ROBINOT et Gérard SCHNEIDER*

13/2-3 - Budget annexe Réseau Haut Débit

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*MM. Pierre-Jean ROBINOT et Gérard SCHNEIDER*

13/2-4 - Budget annexe Locations commerciales

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*MM. Pierre-Jean ROBINOT et Gérard SCHNEIDER*

13/2-5 - Budget annexe Transport

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*MM. Pierre-Jean ROBINOT et Gérard SCHNEIDER*

13/2-6 - Budget annexe Scènes-Vosges

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*MM. Pierre-Jean ROBINOT et Gérard SCHNEIDER*

**13/3 - Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle**

13/3-1 - Budget Général

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*MM. Pierre-Jean ROBINOT et Gérard SCHNEIDER*

13/3-2 - Budget annexe assainissement

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*MM. Pierre-Jean ROBINOT et Gérard SCHNEIDER*

**13/4 - Communauté de Communes du Val de Vôge**

13/4-1 - Budget général

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS

*MM. Pierre-Jean ROBINOT et Gérard SCHNEIDER*

**13/5 - Communauté de Communes de la Moyenne Moselle**

13/5-1 - Budget général

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS  
MM. Pierre-Jean ROBINOT et  
Gérard SCHNEIDER

13/5-2 - Budget annexe Zone Hermitage

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS  
MM. Pierre-Jean ROBINOT et  
Gérard SCHNEIDER

13/5-3 - Budget annexe Rehaincourt

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS  
MM. Pierre-Jean ROBINOT et  
Gérard SCHNEIDER**13/6 - Syndicat mixte pour le Contrat du Pays de la Vôge**

13/6-1 - Budget général

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS  
MM. Pierre-Jean ROBINOT et  
Gérard SCHNEIDER**14 - Comptes de gestion 2016**

Le Conseil Communautaire a approuvé les Comptes de gestion 2016 des établissements publics suivants :

**14/1 - Communauté d'Agglomération d'Epinal**

14/1-1 - Budget général

14/1-2 - Budget annexe zones économiques

14/1-3 - Budget annexe Réseau Haut Débit

14/1-4 - Budget locations commerciales

14/1-5 - Budget annexe transport

14/1-6 - Budget annexe Scènes-Vosges

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**14/2 - Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle**

14/2-1 - Budget général

14/2-2 - Budget annexe assainissement

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**14/3 - Communauté de Communes du Val de Vôge**

14/3-1 - Budget général

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**14/4 - Communauté de Communes de la Moyenne Moselle**

14/4-1 - Budget général

14/4-2 - Budget annexe Zone Hermitage

14/4-3 - Budget annexe Rehaincourt

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**14/5 - Syndicat mixte pour le Contrat du Pays de la Vôge**

14/5-1 - Budget général

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**15 - Affectation du résultat 2016**

Le Conseil Communautaire a affecté le résultat de l'exercice 2016 sur le budget général et les budgets annexes de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

**15/1 - Communauté d'Agglomération d'Epinal**

15/1-1 - Budget général

15/1-2 - Budget annexe zones économiques

15/1-3 - Budget annexe Réseau Haut Débit

15/1-4 - Budget locations commerciales

15/1-5 - Budget annexe transport

15/1-6 - Budget annexe Scènes-Vosges

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**15/2 - Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle**

15/2-1 - Budget général

15/2-2 - Budget annexe assainissement

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**15/3 - Communauté de Communes du Val de Vôge**

15/3-1 - Budget général

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**15/4 - Communauté de Communes de la Moyenne Moselle**

15/4-1 - Budget général

15/4-2 - Budget annexe Zone Hermitage

15/4-3 - Budget annexe Rehaincourt

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**15/5 - Syndicat mixte pour le Contrat du Pays de la Vôge**

15/5-1 - Budget général

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**16 - Taux d'imposition**

Le Conseil Communautaire a fixé pour l'année 2017, les taux portés au cadre II de l'état 1259 de la notification des taux d'imposition.

ADOPTÉ AVEC UNE VOIX CONTRE  
*M. Pierre-Jean ROBINOT***17 - Fixation de la durée d'unification des taux de Cotisation Foncière des Entreprises**

Le Conseil Communautaire est appelé à fixer la durée de la période de réduction des écarts de taux de Cotisation Foncière des Entreprises de la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

ADOPTÉ AVEC UNE VOIX CONTRE  
*M. Pierre-Jean ROBINOT***18 - Versement Transport****18/1 - Fixation du taux du versement transport**

Le Conseil Communautaire a fixé le taux de versement transport sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**18/2 - Exonération de la taxe sur le versement transport**

Le Conseil Communautaire s'est prononcé sur l'exonération de la taxe sur le versement transport au profit de la Fédération Médico-Sociale des Vosges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**19 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

Le Conseil Communautaire a fixé les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les Zones suivantes :

- Zone n° 1 : Chantraine et Épinal

ADOPTÉ AVEC 1 ABSTENTION  
Monsieur Eric GARION

- Zone n° 2 : Longchamp, Capavenir Vosges pour la partie du territoire de Thaon les Vosges et Golbey

ADOPTÉ AVEC 1 ABSTENTION  
Monsieur Eric GARION

- Zone n° 3 : Arches, Archettes, Aydoilles, Badménil aux Bois, Bayecourt, Bellefontaine, Châtel-sur-Moselle, Chaumousey, Chavelot, Darnieulles, Deyvillers, Dignonville, Dinozé, Dogneville, Domèvre-sur-Avière, Domèvre-sur-Durbion, Dompierre, Dounoux, Fomerey, Frizon, Gigney,

ADOPTÉ AVEC 1 ABSTENTION  
Monsieur Eric GARION

Girancourt, Capavenir Vosges pour la partie du territoire de Girmont, Hadol, Igney, Jarménil, Jeuxy, La Baffe, Les Forges, Mazeley, Nomexy, Capavenir Vosges pour la partie du territoire de Oncourt, Padoux, Pallegney, Pouxoux, Raon-aux-Bois, Renauvoid, Sanchev, Sercœur, Uriménil, Uxegney, Uzemain, Vaudeville, Vaxoncourt, Villoncourt, Xertigny, Zincourt

- Zone n°5 : Brantigny, Chamagne, Charmes, Damas aux bois, Essegney, Florémont, Hadigny-les-Verrières, Haillainville, Langley, Moriville, Portieux, Rehaincourt, Rugney, Socourt, Ubexy, Vincey.

ADOPTÉ AVEC UNE ABSTENTION  
ET 16 VOIX CONTRES

Abstention : Monsieur Robert COLIN

Contres : Mme et MM. Jacques AUBRY, Jean-Paul BAZIN, Jean-Luc CHAUDY, Roger CLEMENT, Gérard COLIN, Marie-Christine FINOT, Thierry GAILLOT, André GAMBRELLE, Philippe LEGRAND, Franck GARCIA, André HUKÉ, Bernard LAURENT, Jean-Noël LOMBARD, Jean-Luc MARTINET, Pierre-Jean ROBINOT, Gérard SCHNEIDER

## **20 - Garantie d'emprunts à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal**

Le Conseil Communautaire a accordé la garantie de la Communauté d'Agglomération à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal pour un prêt d'un montant de 420.000 € concernant la réhabilitation de 33 logements situés rue Richard Auvray à Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **21 - Attribution de fonds de concours**

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'un fonds de concours au profit des Communes de la Commune de Zincourt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **22 - Contrat de délégation de service public du transport urbain de voyageurs avec la Société KEOLIS**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Société KEOLIS, les avenants au contrat de délégation de service public du transport urbain de voyageurs suivants :

**22/1** - Avenant n°15 relatif à la location d'un bus neuf sur le réseau Imagine pour 2017

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**22/2** - Avenant n°16 relatif au versement d'une prime pour le personnel de Kéolis

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**22/3** - Avenant n°17 relatif à la mise en place de la gratuité pour les enfants de moins de 11 ans

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**22/4** - Avenant n°18 relatif à la modification de l'âge des bénéficiaires des « Pass Jeunes » de 25 à 26 ans

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**23 - Convention de partenariat avec la Ville d'Epinal pour l'édition 2017 du Festival « Rues et Cies »**

Le Conseil Communautaire a approuvé avec la Ville d'Epinal une convention de partenariat pour la prise en charge de la campagne d'affichage de l'édition 2017 du Festival Rues et Compagnie sur trois bus du réseau de transport de la Communauté d'Agglomération pour un montant total de 1.995 € HT.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**24 - Cap'Imagine**

Le Conseil Communautaire a approuvé les modifications apportées au règlement du service Cap'Imagine.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**25 - Avenant n°2 à la convention d'affrètement des services de transports interurbains**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Région Grand Est, l'avenant n°2 à la convention relative à l'affrètement des services de transports du département des Vosges pour la desserte interne du Périmètre du Transport Urbain de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**26 - Forum Bois 2017**

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 5.000 € au profit de la Société NVBCOM dans le cadre de l'organisation du Forum Bois 2017.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**27 - Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Vosj'innove**

Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Vosj'innove, relative au développement d'un partenariat en matière de développement économique de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, portant le montant de la subvention 2017 à 100.000 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**28 - Tréfilerie de Xertigny**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention entre l'Etablissement Public Foncier Lorrain et la Communauté d'Agglomération d'Epinal relative aux travaux de requalification du site de l'ancienne Tréfilerie à Xertigny ainsi qu'un avenant n°1 à la convention de maîtrise foncière du site.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**29 - Zone d'activité Ecoparc à Chavelot**

Le Conseil Communautaire a approuvé le lancement d'une procédure de consultation pour la concession de la Zone d'activité Ecoparc à Chavelot.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ÉLUS Á L'UNANIMITÉ

*Mmes et MM. Philippe EYMARD,  
Véronique MARCOT, Paul RAFFEL,  
Laurence RAYEUR-KLEIN, Guy  
EYMANN*

**30 - Défis du Bois**

Dans le cadre du soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche et du soutien au transfert de technologie et d'innovation dans la sphère économique notamment dans la filière bois, le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 35.000 € au profit de l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (E.N.S.T.I.B.) - Université Lorraine, pour l'organisation de l'édition 2017 des « Défis du Bois 3.0 » et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer, la convention d'objectifs fixant les conditions d'organisation de cette manifestation et de versement de la subvention pour l'année 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**31 - Pôle Eco Ter**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec le Pôle Eco Ter, la convention d'apport d'un fonds associatif avec un droit de reprise d'un montant de 5.000 € dans le cadre de la structuration de l'Association.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
*Monsieur Stéphane VIRY et  
Monsieur Benoît JOURDAIN ne  
participent pas au vote*

**32 - Bibliothèque Multimédia Intercommunale - Contrat Territoires Lecture**

Le Conseil Communautaire a approuvé la reconduction du Contrat Territoires Lecture pour la période 2016-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**33 - Tarifs intercommunaux**

Le Conseil Communautaire a approuvé les tarifs intercommunaux pour l'année 2016-2017 du Conservatoire Gautier-d'Epinal et de Scènes Vosges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**34 - Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux »**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Région Grand Est, l'avenant n°1 à la convention financière de l'ex-territoire de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle pour l'abondement des primes du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » pour des travaux éligibles réalisés par les propriétaires suite à la création de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**35 - Dispositif d'aide pour l'acquisition de Vélos à Assistance Electrique**

Le Conseil Communautaire a approuvé la modification du règlement d'octroi de la subvention du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**36 - Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)**

**36/1** - Le Conseil Communautaire a approuvé un avenant à la convention TEPCV de l'ex-territoire de la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle relatif à la modification des actions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**36/2** - Le Conseil Communautaire a approuvé la mise en commun des aides financières TEPCV à la rénovation énergétique des logements privés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**37 - Navette des crêtes**

Le Conseil Communautaire a approuvé, pour l'année 2017, la convention de partenariat avec notamment le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et le Conseil Départemental des Vosges fixant la participation financière de la Communauté d'Agglomération au coût de la navette touristique des crêtes notamment pour la liaison Epinal/la Schlucht, et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**38 - Navette de Bouzey**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec le Conseil Départemental des Vosges, la convention relative à l'organisation et la mise en place d'une navette de transport Epinal-Bouzey du 20 juin au 31 août 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**39 - Classement de l'Office de Tourisme**

Le Conseil Communautaire a approuvé la demande de classement de l'Office de Tourisme d'Epinal et de sa Région.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**40 - Relais d'Assistants Maternels**

Le Conseil Communautaire a approuvé le projet de réorganisation du Service de Relais d'Assistants Maternels sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**41 - Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)**

Le Conseil Communautaire a approuvé la création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 31 mars 2017,  
Le Président,



Michel HEINRICH